



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/5/Add.24
20 avril 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATÉE DU 19 AVRIL 1994, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire général présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité et, en application du paragraphe 8 de la résolution 816 (1993) du Conseil, a l'honneur de porter à son attention de nouvelles informations reçues par la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) concernant des violations présumées de l'interdiction des vols dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine.

Entre le 15 et le 18 avril 1994, il semble que sept vols d'avion ou d'hélicoptère aient eu lieu dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine, en dehors de ceux auxquels l'interdiction ne s'appliquait pas aux termes du paragraphe 1 de la résolution 816 (1993) et de ceux qui avaient été approuvés par la FORPRONU, conformément au paragraphe 2 de cette résolution. On trouvera à l'annexe de la présente note des détails sur l'itinéraire de ces vols.

Le nombre total des vols considérés comme des violations présumées s'établit à présent à 1 591.

ANNEXE

Informations concernant des vols non autorisés par la Force de protection des Nations Unies effectués dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine

(15-18 avril 1994)

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, vitesse, altitude
		Début	Fin		
1607	15 avril	12 h 27	12 h 35	Un avion AWACS a établi, à 35 kilomètres au nord de Maglaj, un contact radar avec un aéronef qui se dirigeait d'abord vers le sud, puis vers le nord-est. Le contact a été perdu à 40 kilomètres au nord de Maglaj. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud et nord-ouest 60 noeuds Basse
1608	15 avril	16 h 20	16 h 33	Un avion AWACS a établi un contact radar à 30 kilomètres au sud-ouest de Sarajevo. Le contact a été perdu à 20 kilomètres au sud-ouest de Sarajevo. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est 80 noeuds Basse
1609	16 avril	9 h 15	9 h 31	Un avion AWACS a établi un contact radar intermittent à 15 kilomètres au nord-ouest de Banja Luka. Un chasseur envoyé en reconnaissance a établi un contact radar avec une cible qui à ce moment-là se dirigeait vers le sud-est, mais n'a pas été en mesure d'établir de contact visuel. Il a perdu le contact à 45 kilomètres au sud-est de Banja Luka. Ce vol a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Variable, généralement sud-ouest Faible Inconnue
1610	17 avril	12 h 23	12 h 58	Un chasseur de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) a établi, à 30 kilomètres au sud-ouest de Tuzla, un contact visuel avec un hélicoptère MI-8 blanc se dirigeant vers le nord. Le contact a été perdu en raison des conditions météorologiques dans une zone de 20 kilomètres au sud-ouest de Tuzla. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine	Nord Faible Basse
1611	18 avril	7 h 47	7 h 54	Un avion AWACS a établi un contact radar à 20 kilomètres au nord-est de Banja Luka. Les chasseurs de l'OTAN sont partis en reconnaissance et ont établi un contact radar, mais pas de contact visuel, en raison des conditions météorologiques. Le contact a été perdu à 10 kilomètres à l'est de l'aérodrome de Banja Luka. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud Faible Basse
1612	18 avril	8 h 2	8 h 14	Un avion AWACS a établi un contact radar à 10 kilomètres au sud-ouest de Prijedor. Un chasseur de l'OTAN envoyé en reconnaissance n'a pas été en mesure d'établir de contact radar ou visuel. Le contact a été perdu en bordure de la zone d'exclusion aérienne à proximité de Bosanska Dubica (25 kilomètres au nord de Prijedor). Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Nord-est Faible Basse

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, vitesse, altitude
		Début	Fin		
1613	18 avril	11 h 46	11 h 49	Un aéronef monomoteur de couleur verte a été observé à 10 kilomètres au nord-ouest de Mostar. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Ouest Faible Basse